



PRÉFET DU NORD

Bureau des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

☎ 03.20.30.52.08

Communes de DEULEMONT, COMINES, FRELINGHIEN et WARNETON

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Service Public de Wallonie (Direction des Voies hydrauliques de TOURNAI) en collaboration avec le Port Autonome du Centre et de l'Ouest (PACO), projette d'implanter au niveau du lieu-dit du Pont-Rouge à COMINES-WARNETON (Belgique) une plate-forme bimodale à proximité de la frontière française.

Conformément aux dispositions de la convention d'Espoo et selon les modalités fixées par les articles R123-27-1 et suivants du code de l'environnement, cette demande sera soumise à enquête publique en mairies de COMINES (France), DEULEMONT, FRELINGHIEN et WARNETON (France) **du 27 août 2018 au 27 septembre 2018 inclus**, où le public pourra prendre connaissance du dossier tous les jours ouvrables, aux heures d'ouverture des bureaux et formuler ses observations qui seront consignées sur le registre d'enquête ouvert à cet effet ou par voie électronique à l'adresse suivante : pref-installations-classees@nord.gouv.fr

Madame Jacqueline HUART, commissaire enquêtrice, se tiendra à la disposition du public en mairies de :

- COMINES le lundi 10 septembre 2018 de 14h00 à 17h00
- DEULEMONT les lundi 27 août, mercredi 5 septembre, vendredi 21 septembre et jeudi 27 septembre 2018 de 14h00 à 17h00
- WARNETON les mardi 28 août et mardi 25 septembre de 15h00 à 18h00
- FRELINGHIEN le mardi 11 septembre 2018 de 14h00 à 17h30

Les observations écrites ou orales auxquelles la demande susvisée donnerait lieu devront, avant l'expiration du délai d'enquête ci-dessus fixé, être consignées aux registres ouverts à cet effet, lesquels resteront à la disposition du public pendant le même temps en mairies de COMINES, DEULEMONT, WARNETON et FRELINGHIEN. Des observations peuvent être transmises par voie électronique à l'adresse suivante : pref-installations-classees@nord.gouv.fr.

Une version numérique du dossier sera disponible sur le site internet des services de l'Etat dans le Nord (www.nord.gouv.fr - consultations et enquêtes publiques – installations classées pour la protection de l'environnement – Autres ICPE : agricoles, industrielles, etc – Autorisations).

Un poste informatique sera également à la disposition du public afin de consulter le dossier dématérialisé d'enquête aux heures d'ouverture de la préfecture du Nord – 12 rue Jean Sans Peur à LILLE.

A l'issue de cette phase d'enquête, le préfet de département transmettra aux autorités belges le rapport produit par le commissaire enquêteur.